

Délibération n°128/2024

**Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire
de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre**

SEANCE DU 08 JUILLET 2024

Date de convocation : 02/07/2024

Nombre de présents : 47

Effectif légal du conseil communautaire : 80

Nombre de pouvoirs : 16

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de votants : 63

Date d'affichage : 02/07/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le huit juillet à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis dans la salle des fêtes de la commune de Bitry, suite à la convocation accompagnée d'une note de synthèse en date du deux juillet deux mil vingt-quatre, qui leur a été adressée par le Président, Monsieur Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI.

Présents ou représentés : BEAUJARD Maryse, BECKER Cécile, BUTTNER Patrick, CHAMPAGNAT Jean-Louis, CHANTEMILLE Sophie, CHARPENTIER Dominique, CHEVALIER Jean-Luc, CORDE Johann, CORDET Yannick, CORDIER Catherine, D'ASTORG Gérard, DAVEAU Max, DESNOYERS Jean, DROUHIN Alain, FOUCHER Gérard, FOUQUET Yves, FOURNIER Jean-Claude, GERARDIN Jean-Pierre, GERMAIN Robert, GIROUX Jean-Marc, GROSJEAN Pascale, GUYARD François, HERMIER Bernadette, JARD Nathalie, JAVON Fabienne, KOTOVTCHIKHINE Michel, MACCHIA Claude, MASSÉ Jean, MELLIN Solange, MÉNARD Elodie, PERRIER Benoit, POUILLOT Denis, RAMEAU Etienne, RAVERDEAU Chantal, RENAUD Patrice, REVERDY Chantal, REVERDY Gilles, RIGAULT Jean-Michel, ROY Daniel, SALAMOLARD Jean-Luc, SAULNIER-ARRIGHI Jean-Philippe, THIEULENT Maryline, VANHOUCKE André, VIGOUROUX Philippe, VUILLERMOZ Rose-Marie, WLODARCZYK Monique, XAINTE Arnaud.

Délégués titulaires excusés : BOISARD Jean-François (pouvoir à M. Chevalier), BROUSSEAU Chantal (pouvoir à Mme Chantemille), CARRÉ Michel (pouvoir à M. D'Astorg), DEMERSSEMAN Gilles (pouvoir à M. Kotovtchikhine), DUFOUR Vincent (pouvoir à Mme Hermier), HABAY BARBAULT Céline (suppléant M. Guyard), HOUBLIN Gilles (pouvoir à Mme Thieulent), JACQUET Luc (pouvoir à Mme Renaud), JASKOT Richard, JOURDAN Brice (pouvoir à M. Perrier), LEGER Jean-Marc (pouvoir à M. Macchia), LHOUE Mireille, LOURY Jean-Noël (pouvoir à M. Desnoyers), MICHEL Nathalie (pouvoir à M. Salamolard), MILLOT Claude (pouvoir à M. Saulnier-Arrighi), MORISSET Dominique (pouvoir à M. Giroux), PICARD Christine (pouvoir à Mme Cordier), PROT Michel (pouvoir à M. Buttner), SAULNIER Nathalie (pouvoir à Mme Jard).

Délégués absents : ABRY Gilles, CHOUBARD Nadia, CONTE Claude, COUET Micheline, DA SILVA MOREIRA Paulo, FERRON Claude, GUILLAUME Philippe, JACQUOT Brigitte, LEPRÉ Sandrine, PAURON Éric, PRIGNOT Roger, SANCHIS Jean-Pierre, VANDAELE Jean-Luc, VASSENT Frédéric.

Secrétaire de Séance : M. Jean-Claude FOURNIER

OBJET : Attributions de subventions

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu les demandes de subventions des associations « Estivales de Puisaye », « Sur les traces du Loup », « Les Estivades de Forterre », la cité scolaire Pierre Larousse, le comité du Souvenir Français de Puisaye-Forterre, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de St Amand/Arquian/Dampierre, le Vélo Club de Toucy, Opus Radio, le groupe de scouts de Puisaye-Forterre et la « Bocoterie »,
- Sur proposition du Président,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- **Attribue les subventions pour l'année 2024 aux associations comme suit :**

Délibération n°128/2024

a/ Association « Estivales de Puisaye » à Champignelles

Organisation du festival de musique classique itinérant en août = **2 500 €**
(unanimité : 63 voix pour)

b/ Association « Sur les traces du Loup » à Toucy

Accessibilité de ses parcours en termes de chemin d'accès ou de médiation du contenu pour les publics malvoyants ou aveugles = **700 € (62 voix pour et 1 contre)**

c/ Association « Les Estivades de Forterre » à Les Hauts de Forterre

Gestion des animations culturelles, sportives et festives sur un périmètre élargi de l'ancienne CC de Forterre = **7 500 € (unanimité : 62 voix pour et 1 abstention)**

d/ Cité scolaire « Pierre Larousse » à Toucy

- Action pédagogique au cours de laquelle une association nommée Human-Hist a présenté devant plusieurs élèves de collèges différents, un campement romain en costumes et armes d'époque = **1 500 € (unanimité : 63 voix pour)**
- Championnat de France de l'UNSS qui s'est déroulé à Dreux du 2 au 5 avril 2024 = **500 € (unanimité : 63 voix pour)**

e/ Comité du Souvenir Français de Puisaye-Forterre

Récompenses pour les enfants des centres de loisirs des « P'tits Larousse » et du groupe scolaire Hollier-Larousse pour la réalisation de fresques, accueil des 3 descendants de Félix François et frais divers = **500 € (unanimité : 63 voix pour)**

f/ Amicale des Sapeur-Pompiers de St Amand-en-Puisaye/Arquian/Dampierre

Organisation du 105^{ème} congrès de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Nièvre à St Amand-en-Puisaye qui a eu lieu le 22 juin 2024 = **750 € (unanimité : 63 voix pour)**

g/ Association « Toucy vélo club »

Evènement cycliste « La Classique de Puisaye-Forterre » qui aura lieu le dimanche 22 septembre = **6 000 € (unanimité : 63 voix pour)**

h/ OPUS Radio

Rayonnerait étendu à la Puisaye-Forterre = **5 000 € (unanimité : 63 voix pour)**

i/ Groupe scouts de Puisaye-Forterre

Equipe des jeunes en tentes et divers accessoires nécessaires à leur périple = **500 € (62 voix pour et 1 contre)**

j/ La Bocoterie à Lainsecq

Développement de l'activité de valorisation des légumes des exploitations maraîchères = **1 500 € (60 voix pour, 1 contre et 2 abstentions)**

- Dit que les crédits sont prévus au budget.
- Autorise le Président à procéder au versement et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait certifié conforme
Le Président, Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI

